

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Inauguration du parc photovoltaïque de Courtry le jeudi 11 juillet 2024 à 11h Au lieu-dit « plateau de Bel Air » sur la commune de Courtry (77 181) dans le département de la Seine-et-Marne

Courtry, le 21 juin 2024

Situé sur la commune de Courtry (77 181), ce parc solaire permet de **valoriser un ancien site industriel** en le dédiant à la production d'énergie renouvelable.

À proximité directe du **Fort de Vaujours**, la centrale photovoltaïque de Courtry prend place sur un ancien site industriel occupé par le CEA jusqu'en 1997. Ce site est grevé par des **SUP (servitudes d'utilité publique) en raison des risques résiduels de pollution** (radioactivité, pyrotechnique, pyrochimie). De plus, il a fait l'objet de **très importants dépôts sauvages de déchets divers** qui ont été évacués par la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne.

La promesse de bail a été signée le 6 février 2019 entre la **Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne**, propriétaire du site et Générale du Solaire producteur d'énergie renouvelable en charge de la mise en place et de l'exploitation de la centrale photovoltaïque. Le permis de construire obtenu le 16 décembre 2021 et la mise en service s'est déroulée le 3 juillet 2024. L'inauguration du parc solaire de Courtry, le 11 juillet 2024, marquera l'aboutissement de ce projet.

Dans le cadre de l'appel d'offres Sol PPE 2 de la **Commission de Régulation de l'Énergie**, le ministère de la transition écologique et solidaire a désigné ce **projet lauréat** le 08 mars 2022. Le projet bénéficie ainsi d'un contrat de sécurisation du tarif d'achat de l'électricité produite, pour une durée de 20 ans.

Le parc solaire de Courtry d'une surface de **8,6 ha** pour une **puissance de 7,49 MWc** permet d'éviter l'émission de l'équivalent* de **513 tonnes de CO2 par an**. Cette installation produit **8 030 MWh/an**, ce qui représente la consommation électrique équivalente** à **2 677 foyers** (hors chauffage).

* Tonne de CO2 économisée : sur une base de 64 g.CO2 éq /kWh

** Consommation par foyer : sur une base de consommation de 3 000 kWh/an par foyer (hors-chauffage)

Cette centrale photovoltaïque compte **16 146 panneaux solaires** de la marque First Solar et **20 onduleurs** de la marque Sungrow. Ces panneaux d'une puissance unitaire de 455, 465 et 470 Wc sont montés sur des structures fixes lesquelles sont ancrées dans des massifs en béton.

Par ailleurs, le parc solaire de Courtry a fait l'objet d'un **financement participatif** sur la plateforme Lendopolis qui s'est clôturé avec succès le 17 mai 2024. Dans une logique de proximité, la collecte était exclusivement **réservée aux habitants du département de la Seine-et-Marne et des départements limitrophes**. 678 000€ de fonds ont été collectés dans le cadre de l'investissement participatif proposé aux citoyens pour la centrale photovoltaïque de Courtry.

Pour chacun de ses projets, le groupe Générale du Solaire porte une attention particulière à la **protection de la biodiversité**. Compte tenu des enjeux naturalistes identifiés lors de l'évaluation environnementale du projet, des **mesures environnementales spécifiques** ont été mises en œuvre en vue de garantir une absence de perte nette (voire un gain) pour la biodiversité. Ainsi **une zone d'évitement** de la fruticée (3500 m²), laissée libre d'implantation de panneaux photovoltaïques, a été prévue sur le site pour que la faune et la flore déjà présentes puissent prospérer. Une zone de refuge pour les reptiles, appelée hibernaculum, a également été mise en œuvre au sein de l'emprise de la centrale. De plus, la **préservation** et le **renforcement des haies périphériques** font partie des mesures prises en compte dans le cadre de la réalisation du projet.

À propos de la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne

La communauté d'agglomération Paris - Vallée de la Marne a été créée en 2016. Porte d'entrée Est de la métropole du Grand Paris, elle regroupe les communes de Brou-sur-Chantereine, Champs-sur-Marne, Chelles, Croissy-Beaubourg, Courtry, Émerainville, Lognes, Noisiel, Pontault-Combault, Roissy-en-Brie, Torcy et Vaires-sur-Marne.

Sur un territoire de 95,9 km², Paris - Vallée de la Marne s'efforce d'offrir un cadre de vie agréable et des services de qualité à ses 228 864 habitants.

À propos de Générale du Solaire

Créé en 2008 à l'initiative de Daniel Bour, le groupe GENERALE DU SOLAIRE est un producteur indépendant français d'électricité renouvelable, présent en France et à l'International.

Depuis avril 2020, GENERALE DU SOLAIRE est accompagnée par BPIFRANCE et IRDI SORIDEC qui ont pris une participation minoritaire au capital du groupe. En juin 2023, afin de renforcer sa capacité d'investissement et d'accélérer son développement, le groupe a conclu avec la BANQUE des TERRITOIRES un partenariat de long terme relatif aux centrales exploitées.

Présent sur toute la chaîne de valeur, le groupe est un expert du développement, de l'ingénierie, de la construction, du financement et de l'exploitation de centrales photovoltaïques. Appuyant son développement sur l'innovation et la maîtrise des nouvelles technologies photovoltaïques, GENERALE DU SOLAIRE propose des solutions adaptées à chaque marché. En France et en Italie, le groupe pilote l'intégralité des projets solaires au sol, sur plans d'eau, en toiture ou en ombrières, de leur développement à leur exploitation. En Afrique, porté par le dynamisme du marché, le groupe répond à la demande de mini-réseaux et de projets d'autoconsommation nécessitant la mise en œuvre de solutions de stockage.

S'inscrivant dans des valeurs d'entreprise fortes, face aux défis du changement climatique, GENERALE DU SOLAIRE agit pour la transition énergétique et s'engage pleinement dans une stratégie de responsabilité sociétale et environnementale intégrée à la stratégie globale du groupe.

GENERALE DU SOLAIRE compte 120 collaborateurs répartis principalement à Paris (siège social) et à Montpellier. En forte croissance, le groupe a réalisé un chiffre d'affaires de 100 M€ en 2023 et prévoit 130 M€ de chiffre d'affaires en 2024 pour l'ensemble de ses activités.

Le Groupe détient en propre plus de 450 MWc de centrales solaires en France et 60 MWc en Italie. Avec 500 projets lauréats aux appels d'offres de la Commission de Régulation de l'Energie, 1,5 GWc de projets en développement en France, 350 MWc en Italie et 100 MWc en Afrique, GENERALE DU SOLAIRE est un des acteurs indépendants leader du secteur. Plus d'informations sur : www.gdsolaire.com

Contact presse pour la Communauté d'Agglomération Paris Vallée de la Marne :

Nicolas Cheyrezy, attaché de presse
06.22.16.56.84
n.cheyrezy@agglo-pvm.fr



Contact presse pour le groupe Générale du Solaire :

Martine Lousseure
AGM communications
Portable : 06 15 02 82 60
Email : media@agmpresse.com / martine@lousseure.com